

Coup de projecteur

Fieldfisher sur l'IPO de Vogo

Vogo est la première Sportech cotée à Paris. Le spécialiste des logiciels de traitement des flux vidéo pour le milieu sportif a annoncé le succès de son introduction sur Euronext, le 27 novembre dernier. L'opération a permis de lever un montant de 12,3 M€, prime d'émission incluse. Le prix de l'offre est fixé à 11 € par action, sur une fourchette indicative comprise entre 10,01 € et 12,63 €, faisant ressortir sa capitalisation boursière à 37,3 M€. La demande totale exprimée s'est élevée à 1 321 650 titres, dont 94 % au titre du placement global, destiné aux investisseurs institutionnels, et 6 % au titre de l'offre à prix ouvert, destinée aux particuliers, soit un taux de sursouscription global de 1,3 fois. Des acteurs emblématiques de l'univers du sport et de l'évènementiel ont souscrit, notamment le basketteur Tony Parker, par le biais de la société Infinity Nine Promotion. La clause d'extension a été exercée partiellement et **Vogo** a consenti à CM-CIC Market Solutions, une option de surallocation exerçable du 27 novembre au 27 décembre, permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant un maximum de 15 % des actions nouvelles, soit un nombre maximum de 168 057 actions représentant environ 4,9 % du capital

et 3,1 % des droits de vote de **Vogo**, après émission des actions nouvelles. Dans l'hypothèse où l'option de surallocation serait intégralement exercée, le montant total de l'augmentation de capital serait porté à 14,2 M €. Les actions seront admises à la négociation sur le marché Euronext Growth Paris à compter du 30 novembre 2018. Créée en 2013, **Vogo** propose une solution de diffusion live de contenus audiovisuels. Sa solution permet aux spectateurs, dans une enceinte sportive ou lors d'un événement outdoor, d'accéder instantanément et en temps réel, via leurs smartphones ou tablettes, aux flux des caméras filmant l'événement. Depuis sa création, la Sportech aurait déjà accompagné plus de 700 événements dans plus de 20 disciplines sportives sur 4 continents. Les fonds levés sont destinés à accélérer son déploiement mondial et à diversifier ses sources de revenus, que ce soit par le lancement de nouvelles fonctionnalités payantes ou la couverture de nouveaux marchés, comme les défilés de mode, les concerts, les opéras ou les compétitions d'eSport. **Fieldfisher** a conseillé **Vogo**, avec **Samuel Pallotto**, associé, **Mathilde Cazé**, **Charlotte Wright** et **Mathilde Ghez** en marchés de capitaux, ainsi qu'**Antoine Gabizon**, associé, en fiscal. ■